

POUILLAT

(Ain, canton de Treffort-Cuisiat, arrond. de Bourg-en-Bresse)

Chapelle Saint-Jean-Baptiste. La chapelle édifiée dans la campagne, assez loin des habitations, est au sanctuaire urbain ce que la gentilhommière est au château. Ainsi en est-il du modeste et gracieux petit édifice du XVI^e s. consacré à Saint-Jean-Baptiste qui se dresse au détour d'un chemin dans la campagne entourant le village de Pouillat. Cette chapelle a été jadis très fréquentée comme le montre son assez riche mobilier, un très bel autel de bois sculpté et doré, deux anciennes statues d'évêques et une pietà mutilée. Le clocheton qui se dresse au-dessus de l'entrée a gardé sa vieille cloche de bronze. Des offices y sont encore célébrés. Le temps a malheureusement fait son œuvre. La grande voûte d'arêtes qui couvre une partie de l'édifice pèse dangereusement sur les maçonneries vétustes de ses supports et menace de s'effondrer. La couverture de tuiles est également à refaire. La commune de Pouillat ne compte que 35 habitants. La Sauvegarde de l'Art Français a donc accordé une subvention de 25 000 F en 1979 pour que ce touchant témoignage de la piété populaire ne soit pas effacé du paysage.

J.H.

Pouillat (Ain). Chapelle Saint-Jean-Baptiste.

